

**POUR LES PERSONNES NÉES AU CANADA
(AILLEURS QU'AU QUÉBEC)**

UN DES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Certificat de naissance de la province d'origine (moins de 18 ans, copie grand format).

OU

- Certificat de statut d'Indien.

ET SELON VOTRE SITUATION :

Situation 1

TOUS LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Carte d'assurance maladie valide.
- 1 preuve de non-étude pour les 12 mois précédant la formation (voir **tableau 2 ***).

OU

Situation 2

TOUS LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- 2 preuves de résidence pour les 12 mois précédant la formation (une preuve par catégorie, voir **tableau 1 ***).
- 1 preuve de non-étude pour les 12 mois précédant la formation (voir **tableau 2 ***).

OU

Situation 3

TOUS LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- 1 preuve de résidence (une preuve de catégorie 2, voir **tableau 1 ***).
- 2 preuves de résidence actuelle au Québec du père ou de la mère (une preuve par catégorie, voir **tableau 1 ***).

**POUR LES PERSONNES NÉES À L'EXTÉRIEUR DU
CANADA (À L'EXCEPTION DES RESSORTISSANTS
FRANÇAIS)**

UN DES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Carte de citoyenneté canadienne.

OU

- Carte de résident permanent.

OU

- Fiche relative au droit d'établissement IMM-1000.

OU

- Confirmation de résidence permanente IMM-5292.

ET SELON VOTRE SITUATION :

Situation 1

TOUS LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Certificat de sélection du Québec (CSQ).
- 1 preuve de résidence (une preuve de catégorie 2, voir **tableau 1 ***).

OU

Situation 2

TOUS LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Carte d'assurance maladie valide depuis les 12 derniers mois.
- 1 preuve de non-étude pour les 12 mois précédant la formation (voir **tableau 2 ***).

OU

(Page suivante)

**POUR LES PERSONNES NÉES À L'EXTÉRIEUR DU
CANADA (À L'EXCEPTION DES RESSORTISSANTS
FRANÇAIS) (Suite)**

TOUS LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- 2 preuves de résidence pour les 12 mois précédant la formation (une preuve par catégorie, voir **tableau 1 ***).
- 1 preuve de non-étude pour les 12 mois précédant la formation (voir **tableau 2 ***).

Situation 3

OU

TOUS LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- 1 preuve de résidence (une preuve de catégorie 2, voir **tableau 1 ***).
- 2 preuves de résidence actuelle au Québec du père ou de la mère (une preuve par catégorie, voir **tableau 1 ***).

Situation 4

**POUR LES PERSONNES RÉFUGIÉES ET
TITULAIRE D'UN CSQ**

TOUS LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Certificat de sélection du Québec (CSQ) indiquant un code R8 ou RA.
- Permis d'études.
- Permis de travail (si le programme nécessite un stage).
- 1 preuve de résidence pour la durée de la formation (une preuve de catégorie 2, voir **tableau 1 ***).

POUR LES PERSONNES DE CITOYENNETÉ FRANÇAISE

TOUS LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Certificat d'acceptation du Québec (CAQ).
- Passeport français.
- Permis d'études.
- Permis de travail (si le programme nécessite un stage).

POUR LES PERSONNES N'AYANT PAS LA RÉSIDENCE PERMANENTE SELON LE DÉCRET 1110-97¹ ET POUR LESQUELLES DES FRAIS DE SCOLARITÉ SONT EXIGÉS

TOUS LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Certificat d'acceptation du Québec (CAQ).
- Permis d'études.
- Permis de travail (si le programme nécessite un stage).

¹ Règlement sur la définition de résident du Québec.

Si aucune de ces situations ne s'applique à votre statut au Québec, adressez-vous au conseiller de votre centre.

Dans le doute ou lors de situations particulières, la commission scolaire est en droit d'exiger la combinaison de plusieurs documents afin d'établir la preuve de résidence au Québec.

TABLEAU 1 PREUVE DE RÉSIDENCE		TABLEAU 2 PREUVE DE NON-ÉTUDE
Catégorie 1	<ul style="list-style-type: none"> • La fiche d'inscription dûment complétée et signée par l'élève et la carte d'assurance maladie validée par le centre. • Bail. • Affirmation solennelle du propriétaire ou du locataire si aucun autre document n'est disponible. 	Période de 12 mois précédant la formation <ul style="list-style-type: none"> • Lettre de l'employeur. • Lettre d'Emploi-Québec. • Assurance emploi. • Sécurité du revenu.
Catégorie 2	<ul style="list-style-type: none"> • Carte d'assurance maladie. • Permis de conduire. • Compte de taxe municipale ou scolaire. • Impôt foncier. • Acte d'achat de propriété. • Relevé d'impôt. • Compte bancaire. • Preuve d'affiliation à une association professionnelle. • Relevé de compte. • Avis de cotisation de Revenu Québec. • Avis de paiement de soutien aux enfants de la RRQ. 	



Commission
scolaire
de Montréal

DOCUMENTS DÉMONTRANT VOTRE STATUT AU QUÉBEC



Vous devez présenter les documents originaux; ils seront reproduits sur place et remis immédiatement

POUR LES PERSONNES NÉES AU QUÉBEC

LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Certificat de naissance (moins de 18 ans, copie grand format).
- 1 preuve de résidence de catégorie 2 (voir **tableau 1** *).

* Voir tableaux 1 et 2 à la page 6



École des métiers de l'informatique,
du commerce et de l'administration de Montréal

3955, rue de Bellechasse
Montréal (Québec) H1X 1J6
Téléphone : (514) 596-4150
Télécopieur : (514) 596-4155
Courriel : emica@csdm.qc.ca